

APPEL À MANIFESTATION D'INTERETS

Gare de Nîmes (30 000)

Gares & Connexions, branche de SNCF Mobilités en charge de la gestion et du développement des gares, lance un appel à manifestation d'intérêts en vue de l'attribution d'une autorisation d'occupation temporaire du domaine public ferroviaire portant sur un emplacement commercial.

La société Retail & Connexions, en charge de la commercialisation des espaces commerciaux en gare, assure la conduite administrative de cette procédure pour le compte de SNCF Mobilités.

I. DESCRIPTION DE L'EMPLACEMENT ET CARACTERISTIQUES GENERALES

Emplacement situé dans le bâtiment voyageurs de la gare de Nîmes, côté ville historique et face au commerce « Paul ».

Cet emplacement est actuellement occupé en partie par la billetterie et la salle d'attente.

La surface totale disponible sera comprise entre 200 m² et 600 m², en fonction des besoins du candidat.

Les candidats souhaitant manifester un intérêt devront faire une proposition d'activité à exercer sur l'emplacement, en précisant la surface souhaitée.

Durée de l'occupation : 7 ans

II. MODALITES DE LA PROCEDURE

Toute déclaration de manifestation d'intérêt doit être adressée à la société Retail & Connexions à l'adresse courriel suivante : **bhannebicque@retail-connexions-sncf.fr**.

Seules les demandes adressées par courriel seront traitées par les services de la société Retail & Connexions.

Cette demande devra comporter une adresse électronique, un numéro de téléphone et une adresse postale permettant, le cas échéant, de contacter le candidat.

Cette manifestation d'intérêt devra être impérativement reçue avant le : **22 mai 2019 à 16h00.**

Toute manifestation d'intérêt reçue après cette date ne sera pas prise en compte.

Dans l'hypothèse où le présent appel à manifestation d'intérêts recevrait plusieurs réponses, SNCF Mobilités aura la faculté d'organiser une procédure de mise en concurrence entre les différents candidats ayant manifesté un intérêt.